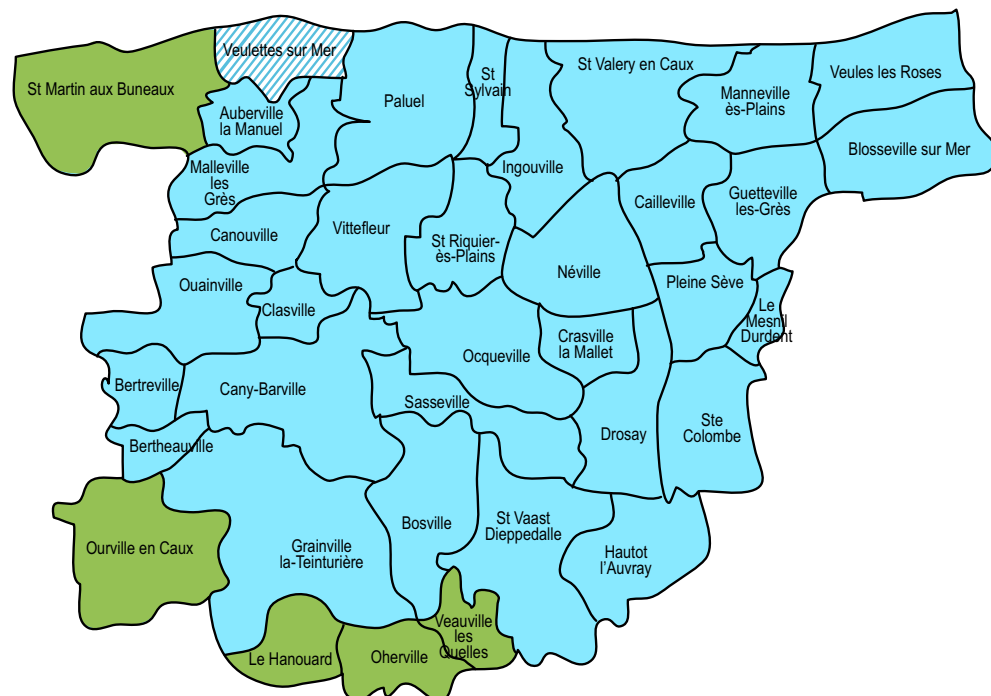


EAU ET ASSAINISSEMENT

La distribution de l'eau et l'assainissement au 1^{er} janvier 2012

SYNDICATS PÉRIPHÉRIQUES POUR LESQUELS NE S'APPLIQUE PAS AU 1^{ER} JANVIER 2012 LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2012.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ENTIÈRE AU 1^{ER} JANVIER 2014 (À ÉCHÉANCE DU CONTRAT EN COURS SUR VEULETTES SUR MER).

- TARIFS ASSAINISSEMENT DE LA DSP AU 1^{ER} JANVIER 2012
- TARIFS EAU DE LA DSP AU 1^{ER} JANVIER 2014

De nouveaux services aux usagers :

- Une fuite, une casse sur un réseau ou sur un branchement qui est signalée le matin (y compris le week-end et les jours fériés) sera réparée au plus tard dans l'après-midi,
- Une remise de 30% sur le devis de réalisation d'un branchement « eau potable » si ce dernier et le branchement « assainissement » sont réalisés en tranchée commune (travaux),
- La création d'une agence sur le territoire Communautaire...

CÔTE D'ALBÂTRE LA LETTRE - N°1 • Hôtel de Communauté - 48 bis, route de Veulettes, BPT - 76450 Cany-Barville • Tél. : 02 35 57 85 00
Mail : e-mail@cote-albatre.com - **Directeur de la publication** : Gérard Colin, Président
Rédacteur en chef : Mickaël Philippe - **Assistante** : Delphine Marie - **Rédaction** : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
Réalisation : Libre Cours - Caen - **Tirage** : 11 000 exemplaires - ISSN : 2109-1943 - Dépôt légal : janvier 2012.

« Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent, en adressant votre demande par courrier à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre »

La lettre

Côte d'Albâtre

« Imprimé sur papier recyclé issu de forêts gérées durablement »

N° 1 JANVIER 2012

EAU ET ASSAINISSEMENT

En choisissant la Délégation de Service Public, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre va faire baisser votre facture d'eau, en moyenne entre 6%* et 17%*, dès le 1^{er} janvier 2012.

Madame, Monsieur,



J'ai souhaité dès l'année 2010 que la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, avec les échéances de fins de contrats de Délégation de Service Public en matière d'eau et d'assainissement, qu'une réflexion soit engagée autour de questions simples : quel serait le prix du mètre cube d'eau et le service asso-

cié entre une gestion déléguée et une gestion en régie (en direct) ?

Je me réjouis, comme une grande majorité des Conseillers Communautaires (70%), que nous n'ayons pas sombré au moment de voter, dans un phénomène de mode qui sous l'angle de l'eau, considère que tout débat doit être écarté, sauf à croire que l'eau est gratuite, ce qui n'est pas la réalité et je sais comme tout usager, dont je suis, que nous regardons tout d'abord sur notre facture, la case en bas à droite : à savoir le prix à payer.

Lors du Conseil Communautaire du 10 novembre dernier, une large majorité du Conseil Communautaire a donc décidé de confier, la gestion de l'eau et de l'assainissement, en Délégation de Service Public à l'entreprise «Eaux de Normandie». Le résultat : une facture qui va baisser pour les usagers dont l'habitation est reliée à l'assainissement collectif, en moyenne de moins 6%*, soit 35,60 €* par an. Pour ceux dont l'habitation est équipée d'un assainissement individuel, la baisse sera en moyenne de 17,37% sur votre facture d'eau, soit environ 50,18 €. Sachez que ces projections de facture moyenne intègrent une autre nouveauté : l'assurance fuite d'eau, incluse dans chaque contrat et dans la facture.

Pour information, à prestations égales, le choix de la gestion en régie vous aurait impacté lourdement, engendrant une hausse moyenne de 142,07 € par an, soit une hausse de 17,93% du prix du m³ d'eau.

En outre, la Communauté de Communes a souhaité que les besoins vitaux de consommation d'eau bénéficient d'un prix du m³ d'eau bas pour que ce poste de dépense pèse moins sur le budget des familles. Pour y parvenir, sera mise en place une tarification évolutive autour de 4 tranches de volumes d'eau : de 0 à 15 m³, de 15 à 120 m³, de 120 à 300 m³ et au-dessus de 300 m³.

Au-delà d'une consommation familiale : boire ou se laver, c'est associée à une dimension environnementale et dans une logique de préservation de la ressource en eau, qu'une consommation importante, en dehors de besoins essentiels, se verra appliquer un prix de base du m³ d'eau plus élevé.

De plus, la Communauté de Communes a retenu la mise en place d'une tarification sociale pour les abonnés en situation de pauvreté et de précarité qui bénéficieront de solutions adaptées, conformément à la convention « Solidarité Eau », à laquelle adhère «Eaux de Normandie».

La Communauté de Communes assurera le contrôle de la Délégation de Service Public et conduira les investissements nécessaires, sachant que les tarifs de l'eau sont encadrés par un contrat et que nous en aurons la totale maîtrise sur la durée de celui-ci.

Nous développons avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre l'offre et la qualité de Service Public, auquel je suis particulièrement attaché. Il s'agit de rendre le service au grand public en termes de coûts et de prestations ; une mission trop souvent confondue, par raccourci, au seul secteur public.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne année 2012.

Gérard COLIN

Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
gerard.colin@cote-albatre.com

*Les simulations chiffrées du présent document ont été calculées sur une base identique à savoir une consommation moyenne de 120m³ par une famille de 4 personnes

VOTRE FACTURE D'EAU

JANVIER 2012 - LA LETTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE - N°1

EAU ET ASSAINISSEMENT

Exemple de facture d'eau de 120m³ si votre habitation est reliée au réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout).

Une prime fixe eau et une prime fixe assainissement sont perçues par le Déléataire, pour le compte de la Communauté de Communes, avec lesquelles la Communauté de Communes effectuera les gros investissements : Extensions de réseaux, station d'épuration etc...

Baisse moyenne
de 6%*
de votre
facture d'eau

		TARIFS HT au m ³		FACTURE avec TVA pour 120 m ³		
		Tarification	2011 REGIE	2012 DELEGATION	FACTURE	
					2011 REGIE	2012 DELEGATION
EAU	DÉLÉGATAIRE	Prime fixe		19,51 €	20,58 €	
		Tranche de 0-15 m ³		0,1000 €	1,58 €	
		Tranche de 15-120 m ³		0,4999 €	55,38 €	
		Tranche de 120-300 m ³		0,5326 €	0,00 €	
		Au-delà de 300 m ³		0,5539 €	0,00 €	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Prime fixe	38,00 €	12,31 €	40,09 €	12,99 €	
	Redevance variable au m ³ d'eau	1,38 €	0,68 €	174,71 €	86,09 €	
ASSAINISSEMENT	DÉLÉGATAIRE	Prime fixe		30,00 €	31,65 €	
		Tranche de 0-15 m ³		0,1000 €	1,58 €	
		Tranche de 15-120 m ³		1,1162 €	123,65 €	
		Tranche de 120-300 m ³		1,3245 €	0,00 €	
		Au-delà de 300 m ³		1,5744 €	0,00 €	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Prime fixe	51,00 €	21,00 €	51,00 €	22,16 €	
	Redevance variable au m ³ d'eau assainie	1,80 €	0,81 €	216,00 €	102,55 €	
AGENCE DE L'EAU	Prélèvement ressource en eau	0,10 €	0,10 €	12,66 €	12,66 €	
	Redevance Bassin Pollution	0,39 €	0,39 €	49,37 €	49,37 €	
	Modernisation des réseaux de collecte	0,30 €	0,30 €	37,98 €	37,98 €	
ASSURANCE FUIITE				12,00 €	Incluse	
Total de la facture Eau et Assainissement TTC				593,81 €	558,22 €	
Coût au m ³ TTC				4,95 €	4,65 €	
Différence entre la Régie en 2011 et la Délégation en 2012, au m ³					-0,30 €	

Moins 35.60€*
en moyenne
chaque année

Des prestations
étendues avec
**une baisse
du montant
de votre facture**
à consommation
identique

Moins 0.30€
par m³ d'eau

L'assurance fuite d'eau
incluse dans votre contrat

*Les simulations chiffrées du présent document ont été calculées sur une base identique à savoir une consommation moyenne de 120m³ par une famille de 4 personnes

VOTRE FACTURE D'EAU

JANVIER 2012 - LA LETTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE - N°1

EAU ET ASSAINISSEMENT

Exemple de facture d'eau de 120m³ si votre habitation a un assainissement individuel (fosse septique).

Une prime fixe eau est perçue par le Déléataire, pour le compte de la Communauté de Communes, avec laquelle la Communauté de Communes effectuera les gros investissements : Extensions de réseaux ...

Baisse moyenne
de 17,37%*
de votre
facture d'eau

		TARIFS HT au m ³		FACTURE avec TVA pour 120 m ³		
		Tarification	2011 REGIE	2012 DELEGATION	FACTURE	
					2011 REGIE	2012 DELEGATION
EAU	DÉLÉGATAIRE	Prime fixe		19,51 €	20,58 €	
		Tranche de 0-15 m ³		0,1000 €	1,58 €	
		Tranche de 15-120 m ³		0,4999 €	55,38 €	
		Tranche de 120-300 m ³		0,5326 €	0,00 €	
		Au-delà de 300 m ³		0,5539 €	0,00 €	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Prime fixe	38,00 €	12,31 €	40,09 €	12,99 €	
	Redevance variable au m ³ d'eau	1,38 €	0,68 €	174,71 €	86,09 €	
ASSAINISSEMENT	DÉLÉGATAIRE	Prime fixe				
		Tranche de 0-15 m ³				
		Tranche de 15-120 m ³				
		Tranche de 120-300 m ³				
		Au-delà de 300 m ³				
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Prime fixe					
	Redevance variable au m ³ d'eau					
AGENCE DE L'EAU	Prélèvement ressource en eau	0,10 €	0,10 €	12,66 €	12,66 €	
	Redevance Bassin Pollution	0,39 €	0,39 €	49,37 €	49,37 €	
	Modernisation des réseaux de collecte					
ASSURANCE FUIITE				12,00 €	Incluse	
Total de la facture Eau et Assainissement TTC				288,83 €	238,65 €	
Coût au m ³ TTC				2,41 €	1,99 €	
Différence entre la Régie en 2011 et la Délégation en 2012, au m ³					-0,42 €	

Moins 50,18€*
en moyenne
chaque année

Des prestations
étendues avec
**une baisse
du montant
de votre facture**
à consommation
identique

Moins 0.42€
par m³ d'eau

L'assurance fuite d'eau
incluse dans votre contrat

*Les simulations chiffrées du présent document ont été calculées sur une base identique à savoir une consommation moyenne de 120m³ par une famille de 4 personnes